

Zeitschrift: Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht
Herausgeber: Service archéologique cantonal
Band: - (1986)

Artikel: Les monnaies romaines de Marly/Les Râpettes : CN 1205, 579 380/180
370
Autor: Scyboz-Auberson, Anne-Francine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-388962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MONNAIES ROMAINES DE MARLY/LÉS RAPETTES

(CN 1205, 579 380/180 370)

Anne-Francine Scyboz-Auberson

Le but du présent rapport est la publication des monnaies découvertes dans la villa gallo-romaine sise sur la commune de Marly-le-Grand, au lieu-dit «Les Râpettes». Il semble cependant opportun de rappeler en quelques mots les grandes phases de l'histoire du bâtiment.¹ Cet établissement a fait l'objet de plusieurs investigations entre 1983 et 1985. La première intervention, en novembre 1983², doit être qualifiée de fouille d'urgence et découla des travaux d'aménagement inhérents à l'ensemble des maisons construites sur la colline des Râpettes. En 1984 et 1985³, on procéda à deux campagnes de fouilles qui permirent de dégager intégralement l'aile nord de la villa, de définir le plan exact de cette partie de l'habitation et d'expliciter ainsi les structures dégagées lors de la première intervention. Leur analyse a révélé quatre phases de construction et d'aménagement.

La première période voit l'édification du bâtiment principal ainsi que celle d'une annexe abritant un petit complexe thermal (L 1 et L 2), datés l'un et l'autre de la deuxième moitié du I^{er} siècle (fig. 1).

Au cours de la seconde phase (100–150 apr. J.-C.), les habitants réalisent d'importants travaux d'agrandissement et de réaménagement des locaux primitifs. Ainsi l'annexe thermale affectée de trois nouvelles pièces (L 3, L 4 et L 10) est reliée à l'édifice principal par une quatrième salle (L 9).

Le troisième état se distingue par l'ajout de quatre nouveaux locaux (L 5, L 6, L 7 et L 8), ce qui entraîna encore quelques agencements, entrepris à partir de la seconde moitié du III^e siècle apr. J.-C.

Enfin, pendant la quatrième et dernière phase, la surface de la salle L 4, dont l'hypocauste fut démontré, est ordonnée en trois pièces de dimensions inégales et employée, semble-t-il, comme grenier. Outre cette nouvelle organisation, on constate l'installation de foyers dans les pièces L 5, L 6 et L 9. Ces transformations sont effectuées à partir de 259–260 apr. J.-C., date à laquelle les Alamans ont franchi le Rhin et déferlé sur tout le Plateau suisse.

Les trois campagnes de fouilles successives ont livré seize monnaies datées des II^e et III^e siècles de notre ère.⁴

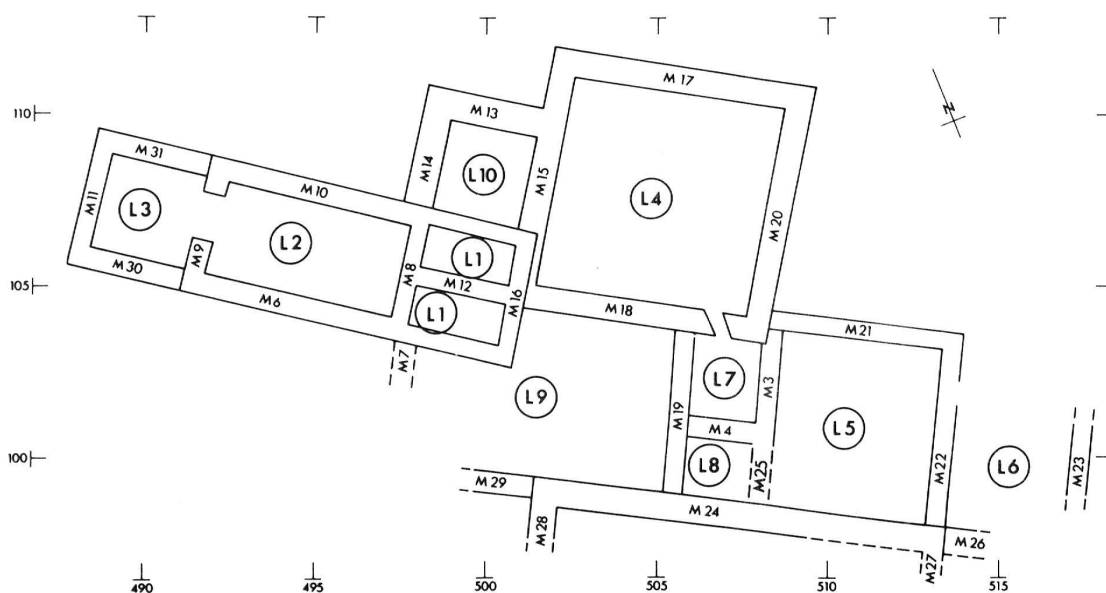


Fig. 1 Plan général des murs et des locaux (1:200)

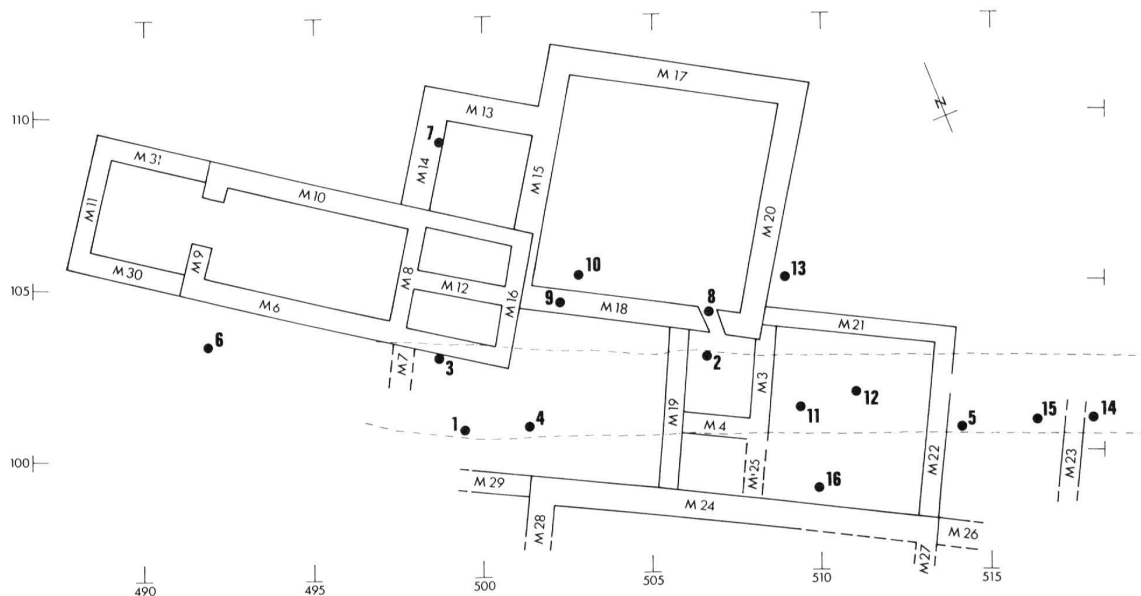


Fig. 2 Plan de répartition des monnaies (n° cat. 1-16). Implantation du sondage 1983 (1:200)

Nous sommes en présence de trouvailles monétaires éparses distribuées de façon préférentielle sur une bande parallèle à la façade nord du bâtiment principal. Le plan de répartition (fig. 2) n'a qu'une valeur indicative, car parmi nos exemplaires, rares sont ceux qui ont été trouvés dans une couche déterminée. La plupart en effet se situait malheureusement dans des niveaux supérieurs non-conservés, c'est-à-dire détruits par des fouilles anciennes et des travaux modernes (n° cat. 1, 3, 4, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15). Seules cinq monnaies sont localisées de manière précise. Or, l'une d'elles est trop fruste pour permettre une quelconque identification (n° cat. 7). Ainsi dans l'ensemble de ces trouvailles, seules quatre pièces en relation avec leur contexte, ont pu être déterminées et leur émission datée: il s'agit d'une monnaie de Gallien (n° cat. 5), de deux frappes de Claude II (n° cat. 2 et 8) et d'une de Tétricus I (n° cat. 16), provenant toutes de la couche de destruction qui, dans le local 7, contenait des éléments provenant du démontage de l'hypocauste de la salle L 4.

Ces quelques monnaies, toutes assez bien datées, à une exception près, ne revêtent de par leur lieu de trouvaille qu'une valeur chronologique relative que renforce le nombre trop restreint de ces témoignages monétaires.

L'étude du matériel céramique a amené la conclusion d'une occupation de la villa comprise entre la deuxième moitié du I^{er} et la première moitié du IV^e siècle apr. J.-C.

Face à ces cadres chronologiques établis, les monnaies se situent de la manière suivante.

Que l'on considère le catalogue des pièces de Marly et l'on remarquera que la deuxième moitié du III^e siècle est particulièrement bien représentée avec treize des seize exemplaires que compte l'ensemble.

Si l'on excepte l'as indéterminé (n° cat. 7), qui peut dater du I^{er} comme du II^e siècle, les deux premières phases d'occupation et d'aménagement du bâtiment (70-100/100-150 apr. J.-C.) ne sont pas attestées par les monnaies. Par contre, deux de celles-ci s'insèrent dans la fourchette chronologique du troisième état (apr. J.-C. 150-259/260). Il s'agit d'un sesterce à l'effigie de Marc-Aurèle et d'un denier fourré⁶, hybride de Septime Sévère; celui-ci s'avère être une falsification d'époque, frappée probablement en Province avec des coins de Rome.⁷ Ce sont deux coins différents⁸ qui reproduisent un type inconnu dans les frappes officielles. Ainsi, la légende de l'avvers comme celle du revers, mais surtout la conjonction des deux, rendent ce document intéressant. En ce qui concerne la datation de ce denier, c'est un élément de la titulature de l'avvers qui permet d'en resserrer quelque peu la chronologie. Dès 201, Septime Sévère porta le titre de «PIUS»⁹, dont la mention dans la titulature telle quelle, «SEVERUS PIUS AUG», se maintient jusqu'en 210.¹⁰

Nous avons déjà souligné la proportion importante des monnaies de la seconde moitié du III^e siècle découvertes à Marly, mais force est de constater

l'absence totale d'exemple de la première moitié du IV^e siècle. Les monnaies infirment donc une occupation attestée par la céramique et par la présence de foyers et qui se serait prolongée au-delà du III^e siècle. Comment dès lors expliquer cet état de fait?

Les treize monnaies en question ont été émises entre 259 apr. J.-C. (antoninien de Salonine, n^o cat. 4) et 270–273 apr. J.-C. (antoninien de l'usurpateur gaulois Tétricus I, n^o cat. 16). Or, si l'on tient compte des quelques années de décalage existant entre les dates de la frappe et celles de la perte, on peut admettre une extension de la fourchette chronologique de quelques années, mais guère au-delà du début du quatrième quart du III^e siècle. D'autre part, il serait important de savoir si l'absence de tout matériel sur un site atteint par les Alamans signifie l'abandon définitif et immédiat de celui-ci ou non. Trouvées dans une couche de démolition, elles sont à mettre en relation soit avec la destruction de l'habitat, qui peut avoir eu lieu dans le laps de temps sus-mentionné – solution plausible s'il en est, car nous savons que les «Alamans ont sévi sur notre territoire jusqu'au règne de Probus» (276–282)¹¹ – soit avec une occupation postérieure à la vague destructrice. La seconde hypothèse est la plus probable dans notre cas, puisqu'étayée, semble-t-il, par l'horizon céramique et par les foyers. Reste à connaître la durée de cette occupation.

La faible spécificité des quelques fragments de céramique recueillis à Marly empêche d'attribuer avec certitude ces pièces à une phase temporelle déterminée.¹² Même le fragment de mortier Lamboglia 45 n'est pas, à notre avis, un élément caractéristique prouvant une continuité évidente d'occupation jusqu'au IV^e siècle.¹³ D'autre part, il est généralement reconnu qu'il est encore impossible de définir ce qui appartient à la deuxième et à la première moitié du III^e siècle.¹⁴ De plus, la coupe carénée Lamboglia 1/3, qui, elle, se trouve habituellement en abondance sur les sites occupés au IV^e siècle, est absente aux Râpettes.¹⁵ Aussi, semble-t-il exclu de confirmer une occupation perdurant au IV^e siècle sur la base de la céramique.

Il est par contre certain que la présence de foyers édifiés dans les couches de démolition atteste une occupation postérieure des ruines; mais quoi qu'il en soit, le taux de rubéfaction des sols et du mortier des parois¹⁶ n'est pas en lui-même un critère chronologique très fiable pour appuyer une datation tardive de la fréquentation du site.

L'absence de céramiques typiques de l'extrême fin du III^e ou du début du IV^e siècle parle en faveur d'un abandon du site à l'époque des invasions. Les foyers et les monnaies, quant à eux, sont à la fois les arguments et les révélateurs d'une occupation temporaire des ruines des Râpettes, qui n'a guère dû se prolonger au-delà des années 280 de notre ère.



Notes

- 1 Le rapport préliminaire des fouilles 1983 est paru dans la Chronique Archéologique 1983, AF, Fribourg, 1985, et le rapport détaillé des fouilles 1984–1985 dans la Chronique Archéologique 1985, AF, Fribourg, 1988.
- 2 Chronique Archéologique 1983, AF, Fribourg, 1985, pp. 54–60.
- 3 Chronique Archéologique 1985, AF, Fribourg, 1988, pp. 34–57.
- 4 Nous remercions M. J.-P. Righetti de l'aide qu'il nous a apportée dans la détermination des monnaies.
- 5 K. Roth-Rubi, *Chronologie – Datation archéologique en Suisse*, SSPA, Bâle, 1986, p. 97, «Les monnaies n'ont une valeur chronologique qu'à partir du moment où on les trouve en assez grande quantité.»
- 6 Le noyau est de cuivre avec une couche d'argent couvrante en partie.
- 7 Cf. F. Wiblè, *Forum Claudii Vallensium (Martigny). Nouvelles recherches archéologiques* (été/automne 1974–printemps 1975), Extrait des «Annales Valaisannes», 1975, p. 18.
- 8 Le coin de l'avvers semble être un coin d'aureus; celui du revers, un coin de denier.
- 9 RIC IV, 1, p. 69.
- 10 RIC IV, 1, p. 62.
- 11 F. Stähelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Basel, 1948, S. 265–266.
- 12 D. van Berchem, *Les routes et l'histoire*, Genève, 1982, note 16, p. 222.
- 13 Chronique Archéologique 1985, AF, Fribourg, 1988, note 17, p. 48.
- 14 Cette forme est en effet très fréquente dans les contextes tardifs, mais sa présence est attestée dans les niveaux du III^e siècle sur bien des sites, comme à Martigny ou à Genève, pour ne citer que deux exemples.
- 15 K. Roth-Rubi, op. cit., p. 98.
- 16 Groupe de travail sur les sigillées claires. *Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du nord et de la vallée du Rhône* (de Martigny à Vienne), Figlina 7, 1986, p. 25.
- 17 Chronique Archéologique 1985, AF, Fribourg, 1988, p. 47.

Table des abréviations

BMC	H. Mattingly, <i>Coins of the Roman Empire in the British Museum</i> , vol. IV: Antoninus Pius to Commodus, London, 1968 (2 ^e édition).
HCC	A.S. Robertson, <i>Roman imperial coins in the Hunter Coin Cabinet</i> , University of Glasgow, vol. II: Trajan to Commodus, Oxford University Press, 1971, vol. IV: Valerian I to Allectus, Oxford University Press, 1978.
RIC	H. Mattingly/E.A. Sydenham, <i>The Roman imperial coinage</i> , vol. III: Antoninus Pius to Commodus, London, 1930, vol. IV, 1: Pertinax to Geta, London, 1936, vol. V, 1: Valerian I to Florian by P. Webb, London, 1927, vol. V, 2: Probus to Amandus by P. Webb, London, 1933.

CATALOGUE


N° catalogue	Module	Autorité	Atelier	Légende avers
1	Antoninien	Claude II	Milan	IMP. CLAUDIVSPFAVG Buste drapé, cuirassé, radié à droite, vu de dos
				
2	Antoninien	Claude II	Rome	IMPCCLAVDIVSPFAVG Buste drapé, radié à droite
				
3	Antoninien	Gallien	Milan	[GALLIE]NVS AVG Tête radiée à droite
				
4	Antoninien	Salonine	Asia	CORN SALONINA AVG Buste drapé, diadémé, portant croissant
				
5	Antoninien	Gallien	Milan	[G]ALLIENVS A[VG] Buste radié à droite
				
6	Denier	Septime-Sévère	?	SEVERVS PIVS AVG Buste drapé, lauré à droite
				

Légende revers	Poids	Datation (apr. J.-C.)	Remarques techniques	Références
VIRTVSAVG $\frac{I}{P}$ Mars marchant à droite, portant une lance transversale et, sur l'épaule gauche, une enseigne	3,974 g	268–270	–	RIC 172 HCC 65
				
AEQUI [TAS]AVG Aequitas debout à gauche, portant une balance et une corne d'abondance	2,856 g	268–270	–	RIC 14 HCC 6
				
[CONCOR]AVG $\frac{I}{[MT]}$ Concordia assise à gauche, portant une patère et une corne d'abondance	1,983 g	260–268	–	RIC 471 HCC 172
				
PVDICITIAAVG Pudicitia assise à gauche, tenant un sceptre transversal et son voile	1,765 g	258–259	–	RIC 66
				
ORIENSAVG Sol debout à gauche, tenant dans sa main gauche un globe et levant sa main droite	1,137 g	260–268	–	RIC 495 HCC 166
				
IVST ITIA Justitia assise à gauche, tenant une patère et un sceptre	2,450 g	201–210	pièce hybride fourrée	A – R RIC 505
				

N° catalogue	Module	Autorité	Atelier	Légende avers
7	As	indéterminée	?	—
				
8	Antoninien	Claude II	Rome	IMPCC[LAVDIVSAVG] Buste radié à droite
				
9	Antoninien	Gallien	Rome	GALLIENSAVG Tête radiée à droite
				
10	Sesterce	Marc-Aurèle	Rome	[IMP]CAESMAVREL ANTONINVS[AVG]PM Tête aurée à droite
				
11	Antoninien	Tétricus II	Cologne?	[... TETRICVS]CAES Buste drapé, radié à droite
				
12	Antoninien	Claude II	Rome	IMPCCLAVDIVSAVG Buste drapé, radié à droite
				

Légende revers	Poids	Datation (apr. J.-C.)	Remarques techniques	Références
-	6,676 g	I ^{er} -II ^e s.	-	-
				
[AE]QUITAS[AVG] <u>IS</u> Aequitas debout à gauche, tenant une balance et une corne d'abondance	1,761 g	268-270	-	RIC 14 HCC 6
				
[P]A XAVG Pax debout à gauche, tenant un rameau d'oli- vier et un sceptre transversal	1,524 g	260-268	-	RIC 256 HCC 22
				
SALVTIAVGV[STORTRP] X $\frac{VI}{VII}$ SC $\frac{I}{COSIII}$ Salus debout à gauche, nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel	22,081 g	161-163	-	RIC 836/843 BMC 1014/1038-41 -/HCC 91
				
[PIETA]SAVGG Instruments de sacrifice: aspersion, simpule, vase, couteau de sacrificateur et bâton d'au- gure	2,534 g	270-273	-	RIC 254-257
				
VIRTVSAVG Soldat debout à gauche, tenant une branche de laurier et une lance	2,511 g	268-270	-	RIC 112
				

N° catalogue	Module	Autorité	Atelier	Légende avers
13	Antoninien	Claude II	Rome	IMPCCLAVDIVS[A]VG Buste drapé, radié à droite
				
14	Antoninien	Claude II	Milan	IMPCLAVDIVSPFAVG Buste drapé, radié à droite
				
15	Antoninien	Claude II	?	IMPCLAVDIVSPFAVG Tête radiée à droite
				
16	Antoninien	Tétricus I	?	[IMP(C)]TETRICVSPFAVG Buste drapé, cuirassé, radié à droite
				

Légende revers	Poids	Datation (apr. J.-C.)	Remarques techniques	Références
IOVIS[TATORI] Jupiter debout à droite, tenant un sceptre et le foudre	2,022 g	268–270	–	RIC 52 HCC 1
				
FE[LICTE]NDO $\frac{\perp}{\text{T}}$ Felicitas debout à gauche, tenant un caducée et un sceptre	3,300 g	268–270	–	RIC 145 (n. 1) HCC 52
				
– Personnage debout à gauche, tenant un étendard	2,505 g	268–270	–	–
				
P [A]X AVG Pax debout à gauche, tenant un sceptre vertical et un rameau d'olivier	2,216 g	270–273	–	RIC 100–101
				